Compte-Rendu du Conseil Scientifique de l'UFR de physique de Paris 7
8 mars 2007

Présents :
C.Ferrari, O.Ronsin, D.Royer, I.Sagnes, E.Gougoulhon, E.Plagnol, S.Rousset, C.Sirtori, S.Charnoz
Excusés :
V.Berger, P.Binetruy, F.Gallet, G.Bastard, F.Gaseau, Y.Charon, J.Paul, M.Badoual, S.Lerouge, M.Piat

1. HDR, Autorisations à diriger des thèses et Eméritat.

Après lecture dues rapports de D.Royer, le CS donne un avis très favorable à :

- l'obtention d'une HDR à Pierre Kervella (LESIA)
- l'obtention d'une HDR à Romain Tessier (DAPNIA) : demande examinée le 16 mars 2007
- l'autorisation à diriger un thèse à Michel Piat (APC) : demande examinée le 16 mars 2007
- un Eméritat pour Laurence Viennot (LDSP)

2. Evaluation des promotions internes

L'UFR souhaite avoir une politique bien définie pour la promotion interne de ses enseignants-chercheurs.

Pour cela, une commission de 10 personnes (5 représentants du CS et 5 représentants du Conseil des Enseignements) sera constituée pour examiner les candidatures.

En ce qui concerne les représentants du CS, les candidats sont : C.Ferrari, G.Bastard (à confirmer), F.Gallet, C.Sirtori et E.Plagnol.
Les dossiers de candidatures doivent parvenir au CS, via les Commissions de Spécialistes, le 30 mars 2007

Afin de permettre une évaluation efficace, et ceci sur une période de 4 ans, il est demandé que l'UFR fasse parvenir au CS une évaluation statistique des demandeurs possibles ainsi que du nombre de postes disponibles, sachant qu'entre 60 et 80% de ces postes pourraient être fléchés pour ces promotions internes. C.Ferrari aidera l'UFR à la mise en place de cet outil statistique.

Cette année, une dizaine de candidatures pourraient être déclarées, sachant que certains dossiers pourraient ne pas être recevables faute d'HDR soutenue.

3. Audition des laboratoires en tutelle

Le prochain plan quadriennal, qui débutera en janvier 2009, doit être prêt dès novembre 2007, c'est-à-dire dans 6 mois. Le CS souhaite définir sa politique de soutien vis-à-vis des laboratoires qui bénéficient d'une tutelle, principale ou secondaire.

La première étape de ce processus est constituée par une présentation/discussion entre le CS et les représentants des laboratoires. L'agenda de ces rencontres est le suivant :

Vendredi 16 mars	Mardi 27 mars	Jeudi 29 mars	Mardi 3 avril	Jeudi 5 avril
9h30 INSP 10h00 LOA 10h30 LDSP	9h30 MSC 10h00 IMNC 10h30 LPS 11h00 PMMH	9h30 MPQ 10h00 LPN 10h30 LPA	9h30 APC 10h00 LPTHE 10h30 LPNHE	9H30 AIM 10h00 LUTH 10h30 LESIA 11H30 GEPI

Une discussion générale doit avoir lieu au sein du CS pour définir la politique que le conseil souhaite mettre en œuvre ; il s'agira de définir les thématiques prioritaires qui bénéficieront du soutien en terme de postes et BQR.

4. Demande de CRCT (années sabbatiques)

Quatre candidats se sont manifestés pour l'obtention d'un CRCT. Il est probable que seulement deux demandes pourraient être satisfaites. Il sera donc nécessaire de faire un classement au prochain conseil.
Les rapporteurs sur ces dossiers doivent être désignés en fonction du profil des demandeurs.

5. BQR (Bourses Qualité Recherche)

Une demande totale de 97 k€, pour 5 projets, avait été faite auprès de l'université. Seule une somme de 73 k€ a été obtenue. Une règle de trois sera donc appliquée aux demandes retenues.